

PREFET DE LA MARTINIQUE

Avis d'Appel Public à la Concurrence :

AMO Contrat de progrès du plan EAU DOM - Martinique

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

Préfecture de la Martinique – Direction des Ressources Humaines et de Moyens – Marchés publics – 82, rue Victor Sévère - 97262 FORT DE FRANCE

2 – Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Préfet de la Martinique

3 - Objet du marché :

Le marché a pour objet de procéder à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les 3 communautés d'agglomération de la Martinique, pour l'élaboration des contrats de progrès qui doivent être rédigés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Eau Martinique.

Les collectivités concernées par le présent appel d'offre sont :

- La Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord).
- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM).
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM).

A partir d'un diagnostic simplifié du secteur de l'eau et de l'assainissement, qu'il devra réaliser en collaboration avec les services compétents des 3 communautés d'agglomération susvisées, le prestataire devra établir un contrat de progrès propre à chaque collectivité, sur le principe d'une construction conjointe avec les services et les élus en responsabilité, en veillant à leur appropriation du document.

Le marché est un marché de : Services .

Le régime des droits de propriété intellectuelle afférents aux résultats et aux connaissances antérieures éventuelles est précisé dans les documents du marché.

4 - Caractéristiques :

Le marché n'est pas alloti et est passé dans le cadre de l'aide à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les 3 communautés d'agglomération de la Martinique, pour l'élaboration des contrats de progrès qui doivent être rédigés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Eau Martinique.

Il concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit des 3 Communautés d'Agglomération de la Martinique :

- La Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord).
- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM).
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM).

Le pilotage général de cette mission est assuré par la direction de projet du plan eau Martinique.

5 - Date prévisionnelle

Le présent marché débutera à partir de la date de notification.

6 - Mode de passation :

Le marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 4 et 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25, 33, 36, 66, 67, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

7 - Dossier de consultation

DCE à retirer sur la plate-forme : www.marches-publics.gouv.fr

AAPC à retirer sur le site internet : www.martinique.pref.gouv.fr

8 - Date limite de réception des offres : 11/09/2017 12:00 (heure local Martinique) soit 18:00 (heure de Paris).

9 – Validité des offres

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10 – Présentation des offres dans une enveloppe unique :

Lettre de candidature DC1, déclaration du candidat DC2, et l'offre.

Documents à télécharger sur le site du MINEFE rubrique marché public :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm

11 – Modalités et lieu de remise des offres

Le dépôt des plis se fait exclusivement sur le site (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

12 - Renseignements :

Jean-Luc LEFEBVRE
Chef de Projet Plan Eau dans les DOMS

DEAL Martinique
Pointe de Jaham
BP 7212
97274 Schœlcher Cedex

Tél : 05 96 59 59 71 – Fax : 05 96 71 25 00

Email : jean-luc.lefebvre@developpement-durable.gouv.fr

13 - Nomenclature communautaire :

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est le CPV 794 00 000 – 4 (Services relatifs à la gestion).

14 - Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication : 20/07/2017